

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 JUIN 2014

L'An deux mille quatorze, le vingt juin, à dix-heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SOREZE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SOREZE, sous la présidence de Monsieur Albert MAMY, Maire de la commune de SOREZE.

**Présents:** M. Albert MAMY, Maire, Mmes Rose-Marie FABRE, Lisette GRANDAZZI, Anne-Marie LUCENA, Caroline MARCHAND, Myriam MAURICE, Myriam MORETTI, Magali PERRIN, Nelly RAMIERE, Josette SALLES, MM. Edmond BERGE, Gérard de LEOTOING, Marc DURAND, Philippe DUSSEL, René ESCUDIER, Didier GLEIZES, François MARCOU, Michel PIERSON, Thierry POUVREAU, Thierry SEMAT, André SOULARD.

**Ayant donné procuration :** Isabelle LASNE à Josette SALLES, Marie-Lise HOUSSEAU à Albert MAMY.

*Mme Anne-Marie LUCENA a été élue secrétaire.*

\*\*\*

## ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/1 <sup>1</sup>annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom de l'élu (e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l'élu(e) <sup>2</sup>
M. MAMY Albert	Liste MAMY Albert	Délégué
Mme SALLES Josette	Liste MAMY Albert	Délégué
M. DUSSEL Philippe	Liste MAMY Albert	Délégué
Mme LUCENA Anne-Marie	Liste MAMY Albert	Délégué
M. ESCUDIER René	Liste MAMY Albert	Délégué
Mme RAMIERE Nelly	Liste MAMY Albert	Délégué
M. DE LEOTOING Gérard	Liste MAMY Albert	Délégué
M. BERGÉ Edmond	Liste MAMY Albert	Suppléant
Mme FABRE Rose	Liste MAMY Albert	Suppléant
M. SOULARD André	Liste MAMY Albert	Suppléant
Mme GRANDAZZI Lisette	Liste MAMY Albert	Suppléant

<sup>1</sup> Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

<sup>2</sup> Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.

**1) Constitution d'une servitude assainissement parcelle B 1535 Mme Armaignac - D2014-061.**

VU le projet de cession par Mme Marie-Christine ARMAIGNAC épouse FRANCHINARD de la parcelle cadastrée section B 1535 dont elle est propriétaire.

**CONSIDÉRANT** que sur cette parcelle existe une servitude d'assainissement issue des récents travaux de construction du réseau collectif d'assainissement par la commune de SOREZE.

**CONSIDÉRANT** qu'il convient, pour la bonne information et la sécurité de l'acquéreur, de régulariser cette servitude par un acte authentique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 23 voix pour, 0 abstention, 0 contre :

**DÉCIDE :**

- La constitution d'une servitude d'assainissement sur la parcelle cadastrée section B 1535 appartenant à Mme Marie-Christine ARMAIGNAC épouse FRANCHINARD.
- La prise en charge des frais de constitution de cette servitude.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique qui sera reçu par Maître Thierry ZUCCON, notaire associé à Puylaurens.

\*\*\*\*

*Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.*

\*\*\*\*

Le Maire



Albert MAMY